


RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:

Agence Parcs Canada
Salle du courrier
30 rue Victoria
Gatineau, Quebec, J8X 0B3

INVITATION TO TENDER
APPEL D'OFFRES
Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries
Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada
30 rue Victoria
Gatineau, Québec, J8X 0B3

Title-Sujet Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile, Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P201-18-0092/B	Date: le 16 novembre 2018	
GETS Reference No. – No de reference de SEAG PW-18-00851052	Client Ref. No. – No. de réf du client. 352 et 1361	
Solicitation Closes:		
at – á 14h00	on – le 17 décembre 2018	Time Zone - Fuseau horaire EST/HNE
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Patrick Sullivan – patrick.sullivan2@canada.ca		
Telephone No. - No de téléphone 819-420-9557	Fax No. – No de FAX:	
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: See Herein – Voir aux présentes		

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)
À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de téléphone:	
Facsimile No. - N° de télécopieur:	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-18-0092/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Patrick Sullivan

Client Ref. No. - N° de réf. du client
352 et 1361

File Name - Nom du dossier
Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile,
Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn

INVITATION À SOUMISSIONNER

La présente demande de soumissions annule et remplace la demande de soumissions précédente portant le numéro 5P201-18-0092 / A datée du le 24 août 2018 et se terminant le 9 octobre 2018 à 14h00 HAE. Une séance de compte rendu ou de rétroaction sera fournie sur demande aux soumissionnaires / offrants / fournisseurs ayant soumissionné pour la sollicitation précédente.

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

SOUSSION À DEUX ENVELOPPES

Votre soumission doit être soumise en deux sections distinctes. Reportez-vous à l'IP04 des Instructions particulières aux soumissionnaires

DÉPÔT DIRECT

En Avril 2012, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il allait remplacer les paiements par chèques par des paiements électroniques d'ici Avril 2016. Les paiements effectués par chèque seront donc remplacés par le dépôt direct. Les entreprises sont encouragées à s'inscrire de façon proactive avec Parcs Canada. S'il vous plaît contacter Patrick Sullivan à patrick.sullivan2@canada.ca afin d'obtenir un formulaire d'inscription au dépôt direct.

Des informations complémentaires sur cette initiative du gouvernement du Canada sont disponibles à:
<http://www.depotdirect.gc.ca>

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-18-0092/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Patrick Sullivan

Client Ref. No. - N° de réf. du client
352 et 1361

File Name - Nom du dossier
Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile,
Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01	Documents de soumission
IP02	Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
IP03	Visite facultative des lieux
IP04	Livraison des Soumissions
IP05	Révision des Soumissions
IP06	Ouverture des Soumissions / Évaluation
IP07	Fonds insuffisants
IP08	Période de validité des soumissions
IP09	Documents de construction
IP10	Sites Web

R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES - SERVICES DE CONSTRUCTION - EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION (IG) (2018-06-21)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduits sur le site Web <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

IG01	Dispositions relatives à l'intégrité - soumission
IG02	La soumission
IG03	Identité ou capacité civile du soumissionnaire
IG04	Taxes applicables
IG05	Frais d'immobilisation
IG06	Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
IG07	Liste des sous-traitants et fournisseurs
IG08	Exigences relatives à la garantie de soumission
IG09	Livraison des soumissions
IG10	Révision des soumissions
IG11	Rejet de la soumission
IG12	Coûts relatifs aux soumissions
IG13	Numéro d'entreprise – approvisionnement
IG14	Respect des lois applicables
IG15	Approbaton des matériaux de remplacement
IG16	Évaluation du rendement
IG17	Conflit d'intérêts / Avantage indus.
IG18	Code de conduite pour l'approvisionnement - soumission

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01	Exigences relatives à la sécurité
CS02	Condition d'assurance

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01	Identification du projet
SA02	Nom commercial et adresse du soumissionnaire
SA03	Offre
SA04	Période de validité des soumissions
SA05	Acceptation et contrat
SA06	Durée des travaux
SA07	Garantie de soumission
SA08	Signature

Appendice 1-	FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS
Appendice 2-	DISPOSITION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ-LISTE DE NOMS
Appendice 3-	FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

Annexe A –	ATTESTATION D'ASSURANCE
Annexe B –	FORMULAIRE D'ATTESTATION

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01 DOCUMENTS DE SOUMISSION

- 1) Les documents suivants constituent les documents de soumission :
 - a) Appel d'offres – Page 1;
 - b) Instructions particulières aux soumissionnaires;
 - c) Instructions générales – Services de construction – Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2018-06-21);
 - d) Clauses et conditions identifiées aux « Documents du contrat »;
 - e) Dessins et devis;
 - f) Formulaire de soumission et d'acceptation et toute annexe s'y rattachant; et
 - g) Toute modification publiée avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

- 2) La section « Instructions générales aux soumissionnaires » est intégrée par renvoi et reproduite dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC : <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toute référence au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par l'Agence Parcs Canada.

IP02 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres – Page 1 à l'adresse courriel patrick.sullivan2@canada.ca. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T « Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission », toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.
2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, APC examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent(e) d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

IP03 VISITE FACULTATIVE DES LIEUX

Une visite des lieux est prévue le **22 novembre 2018 à 10h30 (HNE)**. Les soumissionnaires intéressés devront se présenter au lieu de rencontre suivant: Barrage du lac Horseshoe, situé au 1902, chemin du lac Horseshoe, Minden Hills, Ontario, proche de l'intersection du chemin du lac Horseshoe et le chemin Bethel. Les participants visiteront immédiatement après le barrage du lac Twelve Mile, situé au 1034, chemin Taylor, en Ontario, au long de la route 35.

La visite des lieux pour le présent projet est **FACULTATIVE**. Le représentant du soumissionnaire sera tenu de signer la feuille de présence lors de la visite des lieux. Les soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite ou qui ne s'y feront pas représenter ne se verront pas donner un autre rendez-vous, mais pourront tout de même présenter une soumission.

Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions suite à la visite des lieux seront inclus dans la demande de soumissions en tant que modification.

Équipement de sécurité — Il est obligatoire pour toute personne visitant le site d'apporter leur propre vêtement de flottaison individuel (VFI). Le personnel de l'entrepreneur et toute personne qui ne possèdent pas leur propre VFI n'auront pas accès au barrage.

IP04 LIVRAISON DES SOUMISSIONS

Section IG09 de R2710T est remplacé par le texte suivant:

1. L'offre doit être présentée suivant une procédure "à deux enveloppes", les deux enveloppes seront fermées et scellées ensemble dans une troisième enveloppe, l'enveloppe de l'offre. Toutes les enveloppes doivent être fournies par le Soumissionnaire.
2. L'enveloppe de soumission doit être adressée et soumise au bureau désigné sur la page frontispice «Appel d'offres» pour la réception des offres. L'offre doit être reçue avant la date et l'heure fixée pour la clôture des soumissions. Le soumissionnaire doit veiller à ce que les informations suivantes sont clairement imprimées ou dactylographiées sur la face de l'enveloppe de l'offre:
 - a. No. de sollicitation;
 - b. Nom du soumissionnaire;
 - c. Adresse de retour; et
 - d. Date de clôture et de l'heure.
3. Le formulaire de qualifications (l'Appendice 3), et tout document associé nécessaire (s), est fermé et scellé dans une enveloppe avec les informations suivantes clairement imprimée ou dactylographiées sur la face de l'enveloppe:
 - a. ENVELOPPE 1 - QUALIFICATIONS;
 - b. No. de sollicitation; et
 - c. Nom du Soumissionnaire.
4. Le formulaire de soumission et d'acceptation (BA), Tableau des prix, et garantie de soumission le cas échéant, doivent être enfermés et scellés dans une enveloppe avec les informations suivantes clairement imprimée ou dactylographiées sur la face de l'enveloppe:
 - a. ENVELOPPE 2 - PRIX;
 - b. No. de sollicitation; et
 - c. Nom du Soumissionnaire.
5. La livraison opportune et correcte des offres est de la seule responsabilité du soumissionnaire.

IP05 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Les alinéas 1 et 3 de IG 10 de R2710T sont remplacé par la suivante;

Une soumission soumise en conformité avec ces instructions peut être révisé en soumettant en main propre une nouvelle enveloppe de prix. Elle doit parvenir bureau de réception des soumissions au plus tard à la date et à l'heure indiquée pour la clôture des soumissions. Le soumissionnaire doit s'assurer que l'information suivante est reproduite clairement, en caractères de frappe ou d'imprimerie au recto de l'enveloppe de soumission :

- a. ENVELOPPE 2 – PRIX RÉVISÉ/ ENVELOPPE 1 - QUALIFICATIONS;
- b. numéro de l'invitation; et
- c. nom du soumissionnaire.

IP06 OUVERTURE DES SOUMISSIONS / ÉVALUATION

1. Il n'y aura pas d'ouverture des soumissions en public lors du dépôt de soumissions.
2. Enveloppe 1 - Qualification - Sera ouverte en privé. Cette enveloppe sera ouverte en premier pour évaluer les documents requis. L'évaluation sera faite selon une note de passage ou d'échec. Cette étape sera franchie seulement si le soumissionnaire satisfait aux exigences obligatoires requises. Si le soumissionnaire ne satisfait pas à une ou à chacune des exigences obligatoires, sa soumission sera jugée irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission. L'enveloppe 2 sera retournée au soumissionnaire sans qu'elle n'ait été ouverte.
3. Enveloppe 2 - Prix - L'enveloppe 2 sera évaluée selon les exigences obligatoires requises. Si le soumissionnaire ne satisfait pas à une ou à chacune des exigences obligatoires, sa soumission sera jugée irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission.
4. L'entrepreneur ayant fourni la soumission recevable la plus basse sera recommandé pour l'octroi du contrat.
5. Les résultats des soumissions peuvent être obtenus en contactant l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1

IS07 FONDS INSUFFISANT

- 1) Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux à exécuter pendant la phase de construction
 - a) de 15 % ou moins, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler l'appel d'offres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et négocier une réduction équivalente sur le prix offert auprès du soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse.
 - b) de plus de 15 %, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler l'appel d'offres; obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
 - (ii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et inviter les soumissionnaires ayant présenté une soumission conforme lors de l'appel d'offres initial à soumissionner de nouveau.
- 2) Si le Canada décide d'entamer des négociations ou de lancer un nouvel appel d'offres, en application aux sous-alinéas 1)a)(iii) ou 1)b)(iii), les soumissionnaires devront recourir aux mêmes sous-traitants et fournisseurs que dans leur offre initiale.
- 3) Si le Canada choisit de négocier une réduction du prix offert, en application au sous-alinéa 1)a)(iii), et qu'il n'arrive pas à une entente, il pourra exercer l'une des options indiquées aux sous-alinéas 1)a)(i) ou 1)a)(ii).

IP08 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

- 1) Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions comme il est précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.

- 2) Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1) de l'IP08 est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
- 3) Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1) de l'IP08 n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
 - a) poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
 - b) annuler l'appel d'offres.
- 4) Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T.

IP09 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

À l'attribution du contrat, une copie papier des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Il incombera à ce dernier d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

IP10 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues

<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appl>

Achats et ventes <https://achatsetventes.gc.ca/>

Sanctions économiques canadiennes <http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra>

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf>

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf>

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf>

Cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf>

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA) <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/contexte-context-fra.html>

TPSGC, Formulaire relatifs à l'administration des contrats de construction et de services d'experts-conseils

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html>

Formulaire de déclaration

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html>

Accord Commerciaux

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/Cadre-strat-gique-et-juridique/Accords-commerciaux>

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

- 1) Les documents suivants constituent le contrat :
- a) Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
 - b) Formulaire de soumission et d'acceptation et toute annexe s'y rattachant remplis en bonne et due forme;
 - c) Dessins et devis ;
 - d) Conditions générales et clauses :

CG1 Dispositions générales	R2810D	(2017-11-28)
CG2 Administration du contrat	R2820D	(2016-01-28);
CG3 Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2018-06-21);
CG4 Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);
CG5 Modalités de paiement	R2850D	(2016-01-28);
CG6 Retards et modifications des travaux	R2865D	(2016-01-28);
CG7 Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2018-06-21);
CG8 Règlement des différends	R2882D	(2016-01-28);
CG9 Garantie contractuelle	R2890D	(2018-06-21);
CG10 Assurances	R2900D	(2008-05-12);
Coûts admissibles pour les modifications de contrat sous	R2950D	(2015-02-25);
CG6.4.1 Conditions supplémentaires;		
 - e) Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
 - f) Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
 - g) Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
- 2) Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC : <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>
- Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toute référence au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par l'Agence Parcs Canada.
- 3) La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

CS01 CONDITIONS D'ASSURANCE

1. Polices d'assurance

- a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
- b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

2. Période d'assurance

- a) Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
- b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la garantie pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises, et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.

3. Preuve d'assurance

- a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fourni.
- b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.

4. Indemnités d'assurance

En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

5. Franchise

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-18-0092/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Patrick Sullivan

Client Ref. No. - N° de réf. du client
352 et 1361

File Name - Nom du dossier
Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile,
Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Titre: Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile, Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn

N° de l'invitation à soumissionner : 5P201-18-0092/B

SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Email : _____

NEA : _____

SA03 OFFRE

Le soumissionnaire offre au Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le **MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION INDIQUÉ DANS L'APPENDICE 1.**

SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DE LA SOUMISSION

La soumission ne peut être retirée pour une période de trente (30) jours suivant la date de clôture de l'invitation.

SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT

À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat.

SA06 DURÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux au plus tard le 31 mai, 2020 pour le barrage Horseshoe et 30 septembre, 2020 pour le barrage Twelve Mile.

SA07 GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire joint à son offre une garantie de soumission, conformément à IG08 – Exigences relatives à la garantie de soumission de R2710T – Instructions générales – Services de construction – Exigences relatives à la garantie de soumission.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-18-0092/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Patrick Sullivan

Client Ref. No. - N° de réf. du client
352 et 1361

File Name - Nom du dossier
Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile,
Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn

SA08 SIGNATURE

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (en lettres moulées ou en caractères d'imprimerie)

Signature

Date

Appendice 1 — FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉ

(6 Pages)

Le formulaire de prix combiné doit être inclus dans l'enveloppe deux.

- 1) Les prix par unité régissent l'établissement du Montant Étendu Total. Toute erreur arithmétique dans la présente annexe sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter l'offre si l'un des prix soumis ne reflète pas raisonnablement le coût d'exécution de la partie du travail à laquelle ce prix s'applique.

LISTE DES MONTANTS FORFAITAIRES

Note: Il est rappelé aux soumissionnaires qu'il est de leur responsabilité d'inclure dans leur offre tous les travaux tels que décrits dans les plans et devis. Le prix pour les travaux non pris en compte dans la table des prix unitaires, incluant sans s'y limiter la mobilisation, démobilisation, etc., doit être inclus dans la liste des montants forfaitaires.

LISTE DES MONTANTS FORFAITAIRES - 12 MILE LAKE DAM RECONSTRUCTION

No.	Section de référence (12 Mile)	Catégorie de travail, d'outillage ou de matériaux	Unité de mesure	Prix total estimé TPS/TVH en extra
1	01 35 29.06 01 48 00 01 51 00 01 52 00 01 56 00 01 71 00 01 74 11 01 74 21 02 81 01 31 11 00 31 23 33.01	Travail général sur le site et autres éléments non listés	Montant forfaitaire	\$ _____
2	01 56 00	Gestion du trafic pour la fermeture temporaire de la route	Montant forfaitaire	\$ _____
3	35 20 22 35 42 19	Travaux de batardeau et d'assèchement	Montant forfaitaire	\$ _____
4	02 41 21	Enlèvement de toute signalisation et clôture existante sur le site	Montant forfaitaire	\$ _____
5	02 41 21	Enlèvement des "treuils de crabe" existants durant les phases de construction	Montant forfaitaire	\$ _____
6	02 41 21	Enlèvement des composants du système existant de collecte, stockage et transmission de données pour récupération et réutilisation par PCA	Montant forfaitaire	\$ _____
7	01 77 00 32 91 19.13 32 92 19.16 32 94 00	Restauration du site à la fin des travaux	Montant forfaitaire	\$ _____
8	05 50 00	Fabriquer, livrer et installer les clôtures et barrières	Montant forfaitaire	\$ _____
9	02 41 21	Enlèvement de l'estacade de sécurité de PCA	Montant forfaitaire	\$ _____
10		Fournir et installer la signalisation et les mesures de sécurité du barrage	Montant forfaitaire	\$ _____

No.	Section de référence (12 Mile)	Catégorie de travail, d'outillage ou de matériaux	Unité de mesure	Prix total estimé TPS/TVH en extra
11	02 41 16 02 41 21	Enlèvement de la plate-forme du pont	Montant forfaitaire	\$ _____
12		Fabriquer, livrer et installer la nouvelle estacade de sécurité aux standards PCA	Montant forfaitaire	\$ _____
13	05 50 00	Fournir et installer de nouveaux treuils et cadres de support	Montant forfaitaire	\$ _____
14	05 50 00	Fabriquer, livrer et installer une nouvelle boîte de rangement en acier	Montant forfaitaire	\$ _____
MONTANT TOTAL DES PRIX FORFAITAIRES DU TWELVE MILE LAKE DAM (MTF) : TPS/TVH en extra				\$ _____

LISTE DES MONTANTS FORFAITAIRES – HORSESHOE LAKE DAM RECONSTRUCTION

No.	Section de référence (Horseshoe)	Catégorie de travail, d'outillage ou de matériaux	Unité de mesure	Prix total estimé TPS/TVH en extra
1	31 23 33.01 31 23 16.26 32 94 00 31 24 13	Travail général sur le site et autres éléments non listés	Montant forfaitaire	\$ _____
2	01 56 00	Gestion du trafic pour la fermeture temporaire de la route	Montant forfaitaire	\$ _____
3	35 20 22	Travaux de batardeau et d'assèchement	Montant forfaitaire	\$ _____
4	01 11 00	Enlèvement de toute signalisation et clôture existante sur le site pour récupération et réutilisation	Montant forfaitaire	\$ _____
5	01 11 00	Transfert soigneux des "treuils de crabe" durant les phases de construction	Montant forfaitaire	\$ _____
6	01 11 00	Enlèvement et/ou remplacement des composants du système existant de collecte, de stockage et de transmission de données pour récupération et réutilisation par PCA	Montant forfaitaire	\$ _____
7	32 91 19.13 32 93 10 32 94 00	Restauration du site à la fin des travaux	Montant forfaitaire	\$ _____
8	05 50 00	Fabriquer, livrer et installer les clôtures et barrières	Montant forfaitaire	\$ _____
9	01 56 00	Déplacement de l'estacade de sécurité PCA	Montant forfaitaire	\$ _____
10	01 11 00	Fournir et installer la signalisation nouvelle et existante ainsi que les mesures de sécurité du barrage	Montant forfaitaire	\$ _____
11	05 50 00	Fournir et installer des extensions pour la barrière de sécurité des véhicules, y compris le traitement des extrémités de l'OPS	Montant forfaitaire	\$ _____

**MONTANT TOTAL DES PRIX FORFAITAIRES DU HORSESHOE LAKE DAM
(MTF):
TPS/TVH en extra**

LISTE DES PRIX UNITAIRES

La liste des prix unitaires désigne les travaux auxquels une entente de prix unitaire s'applique et la liste des montants forfaitaires désigne les travaux auxquels une entente à forfait s'applique.

- (a) Le prix par unité et le prix total estimé doivent être entrés pour chaque item de la liste.
- (b) Les travaux inclus à chaque item sont décrits dans le devis à la section spécifiée en référence.
- (c) **Les articles fournis par le propriétaire sont indiqués par un astérisque (*). Voir la section 01 22 01, clause 1.5.2.3.**

LISTE DES PRIX UNITAIRES – TWELVE MILE LAKE DAM RECONSTRUCTION

No.	Section de référence (12 Mile)	Catégorie de travail, d'outillage ou de matériaux	Unité de mesure	Quantité estimée	Prix par unité TPS/TVH en extra	Prix total estimé TPS/TVH en extra
1	02 41 16	Enlèvement du béton	M3	400	\$ _____	\$ _____
2	03 20 00	Acier d'armature	KG	35 000	\$ _____	\$ _____
3	03 10 00 03 20 00 03 30 00 03 35 00	Béton coulé sur place	M3	475	\$ _____	\$ _____
4	03 30 00	Béton de remblai	M3	100	\$ _____	\$ _____
5	03 30 00	Béton de remblai sans retrait	M3	300	\$ _____	\$ _____
6	05 50 00	Seuil de poutrelle	CHQ	2	\$ _____	\$ _____
7	05 50 00	Doublure de rainure de poutrelle principale en acier complète avec supports de levage et appuis encastrés	CHQ	4	\$ _____	\$ _____
8	05 50 00	Doublure de rainure de poutrelle de service en aval en acier complète avec supports de levage et appuis encastrés	CHQ	4	\$ _____	\$ _____
9	05 50 00	Plaque de protection de pilier en acier inoxydable y compris les doublures de rainures, supports de levage et appuis encastrés de rainure de poutrelle de service en amont	CHQ	3	\$ _____	\$ _____
10	05 50 00	Couvercle en aluminium pour l'ouverture de rainure	CHQ	2	\$ _____	\$ _____

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-18-0092/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Patrick Sullivan

Client Ref. No. - N° de réf. du client
352 et 1361

File Name - Nom du dossier
Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile,
Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn

No.	Section de référence (12 Mile)	Catégorie de travail, d'outillage ou de matériaux	Unité de mesure	Quantité estimée	Prix par unité TPS/TVH en extra	Prix total estimé TPS/TVH en extra
		de poutrelle				
11	05 50 00	Supports pour poutrelles en HSS	M	13	\$ _____	\$ _____
12	05 50 00	Supports du mécanisme de retenue de poutrelle	CHQ	4	\$ _____	\$ _____
13	05 50 00	Mécanisme de retenue de poutrelle	CHQ	4	\$ _____	\$ _____
14	05 50 00	Nouvelle demi-poutrelle en acier	CHQ	2	\$ _____	\$ _____
15	05 50 00	Bordures en acier inoxydable autour des rainures de poutrelle y compris les boîtes pour le verrouillage	CHQ	2	\$ _____	\$ _____
16	05 50 00	Pièces pour traverser les ouvertures de rainure	CHQ	4	\$ _____	\$ _____
17	31 23 16.26 31 23 33.01	Excavation de roc	Tonne	400	\$ _____	\$ _____
18	01 35 43	Clôtures d'exclusion des reptiles et des amphibiens	M	250	\$ _____	\$ _____
19	01 35 43	Barrière à sédiments	M	200	\$ _____	\$ _____
20	35 49 25	Rideaux de turbidité	M	200	\$ _____	\$ _____
21	31 37 00	Rip-Rap de calibre grossier - 75 à 100 mm	T	600	\$ _____	\$ _____
22	31 37 00	Rip-Rap de calibre lourd - 300 à 500 mm	T	600	\$ _____	\$ _____
23	01 35 43	Géotextile	M2	200	\$ _____	\$ _____
24	31 05 16	Matériau granulaire A	T	200	\$ _____	\$ _____
25	31 05 16	Matériau granulaire B	T	1000	\$ _____	\$ _____
26	31 05 16	Pierre concassée 19mm	T	30	\$ _____	\$ _____

**MONTANT TOTAL DES PRIX UNITAIRES (MTU) DU TWELVE MILE LAKE DAM :
TPS/TVH en extra**

\$ _____

LISTE DES PRIX UNITAIRES - HORSESHOE LAKE DAM RECONSTRUCTION

No.	Section de référence (Horseshoe)	Catégorie de travail, d'outillage ou de matériaux	Unité de mesure	Quantité estimée	Prix par unité TPS/TVH en extra	Prix total estimé TPS/TVH en extra
1	03 30 00 02 41 16 31 23 33.01	Enlèvement du béton	M3	470	\$ _____	\$ _____
2	03 20 20 03 20 00	Acier d'armature	KG	19000	\$ _____	\$ _____
3	03 30 00 03 20 10 03 10 00 01 22 01	Béton coulé sur place, pour les items indiqués en 01 22 01.	M3	760	\$ _____	\$ _____
4	03 30 00 03 10 00	Coulis à base de ciment, sans retrait, non métallique	M3	0.7	\$ _____	\$ _____
5	03 30 00 03 10 00	Béton de remblai sans retrait	M3	160	\$ _____	\$ _____
6	05 05 20	Ancres de roc	M	155	\$ _____	\$ _____
7	01 35 43	Barrière à sédiments	M	280	\$ _____	\$ _____
8	05 50 00	Mécanismes de retenue de poutrelle*	CHQ	8	\$ _____	\$ _____
9	31 05 16	Matériau de remblai	M3	100	\$ _____	\$ _____
10	31 05 16	Granulaire A	T	72	\$ _____	\$ _____
11	31 05 16	Granulaire B	T	72	\$ _____	\$ _____
12	31 37 00	Pierre nette	M3	5	\$ _____	\$ _____
13	01 35 43	Drains français	M	26	\$ _____	\$ _____
14	05 50 00	Seuil de poutrelle*	CHQ	3	\$ _____	\$ _____
15	05 50 00	Doubleur de rainure de poutrelle principale complète avec supports de levage et appuis encastrés*	CHQ	5	\$ _____	\$ _____
16	05 50 00	Ajustement et installation des couvercles de rainure de poutrelle en aluminium*	CHQ	8	\$ _____	\$ _____
17	05 50 00	Grue à bossoir	CHQ	1	\$ _____	\$ _____
18	05 50 00	Prise de bossoir encastrée	CHQ	1	\$ _____	\$ _____
19	05 50 00	Boîte de rangement en acier	CHQ	1	\$ _____	\$ _____
20	05 50 00	Rails ASCE 60lbs*	M	137	\$ _____	\$ _____

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-18-0092/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Patrick Sullivan

Client Ref. No. - N° de réf. du client
352 et 1361

File Name - Nom du dossier
Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile,
Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn

No.	Section de référence (12 Mile)	Catégorie de travail, d'outillage ou de matériaux	Unité de mesure	Quantité estimée	Prix par unité TPS/TVH en extra	Prix total estimé TPS/TVH en extra
21	31 32 19.01 01 35 43	Matelas anti-érosion tissé en fibres de coco	M2	10	\$ _____	\$ _____
22	05 50 00	Plaque de protection de pilier en demi-cercle en acier inoxydable y compris les pièces encastrées de rainure de poutrelle de service en amont*	CHQ	2	\$ _____	\$ _____
23	05 50 00	Plaque de protection de pilier en quart de cercle en acier inoxydable y compris les pièces encastrées de rainure de poutrelle de service en amont*	CHQ	1	\$ _____	\$ _____
24	31 37 00	Rip-Rap de calibre lourd - 300 à 500 mm	T	260	\$ _____	\$ _____
25	31 32 19.01	Géotextile	M2	140	\$ _____	\$ _____
26	05 50 00	Supports pour poutrelles	M	27	\$ _____	\$ _____
27	05 50 00	Bollard*	CHQ	5	\$ _____	\$ _____
28	05 50 00	Bollard amovible	CHQ	2	\$ _____	\$ _____
29	31 23 33.01	Excavation de roc	T	3	\$ _____	\$ _____
MONTANT TOTAL DES PRIX UNITAIRES (MTU) DU HORSESHOE LAKE DAM TPS/TVH en extra						\$ _____
PRIX TOTAL D'OFFRE (MTF + MTU) POUR TWELVE MILE LAKE DAM AND HORSESHOE LAKE DAM RECONSTRUCTION: TPS/TVH en extra						\$ _____

Note: Il est rappelé aux soumissionnaires qu'il est de leur responsabilité d'inclure dans leur offre tous les travaux tels que décrits dans les plans et devis.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-18-0092/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Patrick Sullivan

Client Ref. No. - N° de réf. du client
352 et 1361

File Name - Nom du dossier
Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile,
Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn

ANNEXE 3 - FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS (20 pages)

Le formulaire de qualifications doit être inclus dans l'enveloppe Un.

PARTIE 1 - "FORMULAIRE DE SOUMISSION POUR LES QUALIFICATIONS DE L'ENTREPRENEUR"

DÉFINITIONS :

Client :

Désigne le propriétaire du projet, ou son représentant, du département ou de l'organisation de financement qui a été directement impliqué dans la réalisation des activités de construction du projet achevé cité.

Entrepreneur :

Signifie la personne ou l'entité qui passe un marché avec le Canada pour fournir la main-d'œuvre, le matériel et les installations nécessaires à l'exécution des travaux prévus au contrat et comprend le surintendant de l'entrepreneur, comme désigné par écrit au Canada.

Projet(s) achevé(s) :

Un projet de construction qui a atteint l'achèvement et dont le client a repris les travaux construits. (Une phase complétée d'un projet peut être considérée comme un « projet achevé » à condition qu'elle soit terminée et que le client ait repris les travaux construits. La phase achevée doit satisfaire aux exigences spécifiées pour la valeur en dollars du projet et le type de construction).

Surintendant du site :

Signifie la personne désignée par un entrepreneur, constructeur, pour superviser et assumer l'entière responsabilité des opérations de l'entrepreneur pendant l'exécution des travaux. Le surintendant du site doit rester sur le chantier pendant les heures de travail jusqu'à l'achèvement du projet.

Remplacer :

Supprimer les éléments identifiés et installer de nouvelles versions de même taille, matériel, finition et qualité, sauf indication contraire.

Valeur totale:

Le coût final du contrat entre le client et l'entreprise (hors taxe).

EXIGENCES OBLIGATOIRES :

Soumettre toutes les informations requises pour compléter la demande de qualification dans l'Enveloppe Un.

1. Section 1.1.A Déclaration de l'entrepreneur

2. Section 1.1.B Expérience de l'entrepreneur en barrages

- **Tableau 1.1.C.1 Expérience de l'entrepreneur en barrages - Projet n ° 1**
- **Tableau 1.1.C.2 Expérience de l'entrepreneur en barrages - Projet n ° 2**
- **Tableau 1.1.C.3 Expérience de l'entrepreneur en barrages - Projet n ° 3**
- **Tableau 1.1.D.1 Formulaire de référence du client pour le soumissionnaire - Projet n ° 1**
- **Tableau 1.1.D.2 Formulaire de référence du client pour le soumissionnaire - Projet n ° 2**
- **Tableau 1.1.D.3 Formulaire de référence du client pour le soumissionnaire - Projet n ° 3**

3. Section 2.1.A Expérience du surintendant du site

- **Tableau 2.1.B Expérience du surintendant du site**
- **Tableau 2.1.C.1 Expérience du surintendant du site - Projet n ° 1**
- **Tableau 2.1.C.2 Expérience du surintendant du site - Projet n ° 2**
- **Tableau 2.1.C.3 Expérience du surintendant du site - Projet n ° 3**

4. Section 3.1.A Expérience obligatoire de l'ingénieur en conception

- **Tableau 3.1.B Expérience de l'ingénieur en conception**
- **Tableau 3.1.C.1 Expérience de l'ingénieur en conception - Projet n° 1**
- **Tableau 3.1.C.2 Expérience de l'ingénieur en conception - Projet n° 2**
- **Tableau 3.1.C.3 Expérience de l'ingénieur en conception - Projet n° 3**

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-18-0092/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Patrick Sullivan

Client Ref. No. - N° de réf. du client
352 et 1361

File Name - Nom du dossier
Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile,
Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn

Section 1.1.A Déclaration de l'entrepreneur

DÉCLARATION – Entrepreneur

Indiquez sur lequel des éléments suivants vous allez travailler en ce qui concerne les projets de remplacement du barrage de Horseshoe Lake et de Twelve Mile Lake :

Entrepreneur spécialisé en barrages et autres structures hydrauliques

ou

Entrepreneur général avec un sous-traitant spécialisé en barrages

Si les deux cases sont sélectionnées, veuillez fournir plus de détails _____

Je, soussigné, en tant que directeur du soumissionnaire, certifie par la présente que les informations fournies dans le tableau 1.1.C.1, jusqu'au tableau 3.1.C.3 inclus, sont exactes au meilleur de ma connaissance.

* Nom: _____

* Signature: _____

*** Champs obligatoires à remplir. Les champs incomplets rendront votre offre non recevable.**

Section 1.1.B Expérience de l'entrepreneur en barrages

1. L'Entrepreneur ou l'équipe de sous-traitance des barrages doivent avoir trois (3) **projets achevés** qui répondent à tous les critères énumérés à la section 1.1.B.2.
2. Les critères suivants doivent être démontrés pour les **projets achevés** :
 - i. **Les projets achevés** décrivent des projets qui ont été achevés de façon substantielle et définitive, qui n'ont pas été l'objet d'une réduction significative du mandat et qui doivent avoir été achevés au cours des dix (10) dernières années.
 - ii. **Les projets achevés** doivent collectivement démontrer tous les critères des travaux de construction de barrages ou d'autres structures hydrauliques (hydroélectricité ou déversoirs) comme indiqué dans la Section 1.1.B.3 / Tableaux 1.1.C.1; .2 et .3.
 - iii. Un projet sur trois (3) **projets achevés** doit avoir une valeur minimale de 5 M\$ (hors taxe) (travaux réalisés par l'entrepreneur et les sous-traitants) et doit être un barrage ou une structure hydraulique (hydroélectricité ou déversoir) et non un projet de remplacement de ponts et les deux (2) autres projets ayant une valeur minimale de 2 M\$ (hors taxe) (travaux réalisés par l'entrepreneur soumissionnaire et les sous-traitants).
 - iv. Les travaux de remplacement de ponts peuvent être considérés comme une expérience pertinente à condition que le projet réponde aux exigences minimales des points i, ii et iii des critères énumérés à la section 1.1.B.3 / Tableaux 1.1.C.1 ; .2 et .3.
 - v. Compléter et soumettre les formulaires de référence du client (tableaux 1.1.D.1; .2 et .3). **Les projets achevés** doivent être les mêmes **projets achevés** présentés dans les tableaux 1.1.C.1; .2 et .3.
3. L'Entrepreneur et l'équipe de sous-traitance des barrages doivent présenter aux tableaux 1.1.C.1; .2 et .3 qu'ils possèdent l'expérience requise et qu'ils seront responsable d'effectués le travail lié à leur expérience pour toutes les tâches suivantes dans le cadre des projets 1, 2 et 3:
 - i. Installation du batardeau dans un cours d'eau avec des débits de conception supérieurs à 30 m³/s;
 - ii. Déviation et gestion des débits d'eau;
 - iii. Assèchement;
 - iv. Excavation de roche;
 - v. Construction en béton de masse (éléments renforcés de 1.0m ou plus d'épaisseur).

Les tableaux 1.1.C et 1.1.D doivent être remplis pour que la soumission soit jugée recevable. Notez que les références du client seront utilisées uniquement pour confirmer les informations fournies dans les tableaux.

TABLEAU 1.1.C.1 Expérience de l'entrepreneur en travaux de barrage

Projet n° 1 (Barrage/hydraulique de valeur minimale de 5 M\$)

Nom du projet :	
Nom de l'entrepreneur général :	
Valeur totale du projet nécessitant des travaux des barrages ou autres structures hydrauliques (hors taxe) :	
Valeur totale des travaux exécutés par l'entrepreneur soumissionnaire (hors taxe) :	
Adresse:	
Ville :	
Pays:	
Date de début (mois/année) :	
Date d'achèvement (mois/année) :	
Description du projet :	
Nom de l'organisation du client :	
Sous-traitance (le cas échéant) :	
<p>Veillez cocher tout ce qui s'applique au composant du travail effectué par l'Entrepreneur :</p> <p>Installation de batardeau (>30 m³/s) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **</p> <p>Déviation et gestion des débits d'eau oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **</p> <p>Assèchement oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **</p> <p>Excavation de roche oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **</p> <p>Béton de masse oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **</p>	

** L'une des cases oui_ non _ doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs incomplets rendront votre offre non recevable.

TABLEAU 1.1.C.2 Expérience de l'entrepreneur en travaux de barrage
Projet n° 2 (Barrage/hydraulique de valeur minimale de 2 M\$)

Nom du projet :	
Nom de l'entrepreneur général :	
Valeur totale du projet (hors taxe) :	
Valeur totale des travaux exécutés par l'entrepreneur soumissionnaire (hors taxe) :	
Adresse:	
Ville :	
Pays:	
Date de début (mois/année) :	
Date d'achèvement (mois/année) :	
Description du projet :	
Nom de l'organisation du client :	
Sous-traitance (le cas échéant) :	
<p>Veillez cocher tout ce qui s'applique au composant du travail effectué par l'Entrepreneur :</p> <p>Installation de batardeau (>30 m³/s) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **</p> <p>Déviation et gestion des débits d'eau oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **</p> <p>Assèchement oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **</p> <p>Excavation de roche oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **</p> <p>Béton de masse oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **</p>	

** L'une des cases oui_ non _ doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs incomplets rendront votre offre non recevable.

TABLEAU 1.1.C.3 Expérience de l'entrepreneur en travaux de barrage
Projet n° 3 (Barrage/hydraulique de valeur minimale de 2 M\$)

Nom du projet :	
Nom de l'entrepreneur général :	
Valeur totale du projet (hors taxe) :	
Valeur totale des travaux exécutés par l'entrepreneur soumissionnaire (hors taxe) :	
Adresse:	
Ville :	
Pays:	
Date de début (mois/année) :	
Date d'achèvement (mois/année) :	
Description du projet :	
Nom de l'organisation du client :	
Sous-traitance (le cas échéant) :	
Veillez cocher tout ce qui s'applique au composant du travail effectué par l'Entrepreneur :	
Installation de batardeau (>30 m ³ /s)	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
Déviation et gestion des débits d'eau	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
Assèchement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
Excavation de roche	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
Béton de masse	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **

** L'une des cases oui_ non _ doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs incomplets rendront votre offre non recevable.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-18-0092/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Patrick Sullivan

Client Ref. No. - N° de réf. du client
352 et 1361

File Name - Nom du dossier
Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile,
Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn

Tableau 1.1.D.1

FORMULAIRE DE RÉFÉRENCE DU CLIENT POUR PROJET N° 1 (1 page)

(Doit être le même projet n° 1 que le tableau 1.1.C.1)

Lettre de référence du client

Le projet présenté par le soumissionnaire doit démontrer les exigences suivantes :

Cela confirme par la présente que l'entrepreneur suivant _____,

a exécuté le travail pour le projet suivant qui comprenait des travaux de barrages ou autres structures hydrauliques.

Veuillez indiquer si l'entrepreneur soumissionnaire a agi en tant que sous-traitant pour ce projet :

OUI _____ **NON** _____

Détails du projet :

Nom du projet : _____

Lieu du projet (adresse et ville) : _____

Je certifie par la présente que les informations fournies dans ce formulaire de référence du client sont véridiques et factuelles.

Nom du client

Titre

Signature

Nom de l'organisation du client

Téléphone

Date

Note : PCA se réserve le droit de vérifier ces références.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-18-0092/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Patrick Sullivan

Client Ref. No. - N° de réf. du client
352 et 1361

File Name - Nom du dossier
Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile,
Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn

Tableau 1.1.D.2

FORMULAIRE DE RÉFÉRENCE DU CLIENT POUR PROJET N° 2 (1 page)

(Doit être le même projet n° 2 que le tableau 1.1.C.2)

Lettre de référence du client

Le projet présenté par le soumissionnaire doit démontrer les exigences suivantes :

Cela confirme par la présente que l'entrepreneur suivant _____,

a exécuté le travail pour le projet suivant qui comprenait des travaux de barrages ou autres structures hydrauliques.

Veuillez indiquer si l'entrepreneur soumissionnaire a agi en tant que sous-traitant pour ce projet :

OUI _____ **NON** _____

Détails du projet :

Nom du projet : _____

Lieu du projet (adresse et ville) : _____

Je certifie par la présente que les informations fournies dans ce formulaire de référence du client sont véridiques et factuelles.

Nom du client

Titre

Signature

Nom de l'organisation du client

Téléphone

Date

Note : PCA se réserve le droit de vérifier ces références.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-18-0092/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Patrick Sullivan

Client Ref. No. - N° de réf. du client
352 et 1361

File Name - Nom du dossier
Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile,
Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn

Tableau 1.1.D.3

FORMULAIRE DE RÉFÉRENCE DU CLIENT POUR PROJET N° 3 (1 page)

(Doit être le même projet n° 3 que le tableau 1.1.C.3)

Lettre de référence du client

Le projet présenté par le soumissionnaire doit démontrer les exigences suivantes :

Cela confirme par la présente que l'entrepreneur suivant _____,

a exécuté le travail pour le projet suivant qui comprenait des travaux de barrages ou autres structures hydrauliques.

Veuillez indiquer si l'entrepreneur soumissionnaire a agi en tant que sous-traitant pour ce projet :

OUI _____ **NON** _____

Détails du projet :

Nom du projet : _____

Lieu du projet (adresse et ville) :

Je certifie par la présente que les informations fournies dans ce formulaire de référence du client sont véridiques et factuelles.

Nom du client

Titre

Signature

Nom de l'organisation du client

Téléphone

Date

Note : PCA se réserve le droit de vérifier ces références.

Section 2.1.A Expérience du surintendant du site de construction du barrage

1. Le surintendant du site de construction du barrage doit avoir trois (3) **projets achevés** qui répondent à tous les critères énumérés à la section 2.1.A.2
2. Les critères suivants doivent être démontrés pour chacun des **projets achevés** :
 - i. **Les projets achevés** décrivent des projets qui ont été achevés de façon substantielle et définitive, qui n'ont pas été l'objet d'une réduction significative du mandat et qui doivent avoir été achevés au cours des dix (10) dernières années.
 - ii. **Les projets achevés** doivent collectivement démontrer tous les critères des travaux de construction de barrages ou d'autres structures hydrauliques (hydroélectricité ou déversoirs) comme indiqué dans la Section 2.1.A.3 / Tableaux 2.1.C.1; .2 et .3.
 - iii. Un projet sur trois (3) doit avoir une valeur minimale de 5 M\$ (hors taxe) et doit être un barrage ou une structure hydraulique (hydroélectricité ou déversoir) et non un projet de remplacement de ponts et les deux (2) autres projets ayant une valeur minimale de 2 M\$ (hors taxe).
 - iv. Les travaux de remplacement de ponts peuvent être considérés comme une expérience pertinente à condition que le projet réponde aux exigences minimales des points i, ii et iii des critères énumérés à la Section 2.1.A.3 / Tableaux 2.1.C.1 ; .2 et .3.
3. Le chef de chantier de construction doit présenter aux tableaux 2.1.C.1; .2 et .3 qu'il/elle possède l'expérience requise pour toutes les tâches suivantes dans le cadre des projets 1, 2 et 3:
 - i. Installation du batardeau dans un cours d'eau avec des débits de conception supérieurs à 30 m³/s;
 - ii. Déviation et gestion des débits d'eau;
 - iii. Assèchement;
 - iv. Excavation de roche;
 - v. Construction en béton de masse (éléments renforcés de 1.0m ou plus d'épaisseur).

Le tableau 2.1.C doit être rempli pour que la soumission soit jugée recevable. Notez que les références du client seront utilisées uniquement pour confirmer les informations fournies dans les tableaux.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-18-0092/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Patrick Sullivan

Client Ref. No. - N° de réf. du client
352 et 1361

File Name - Nom du dossier
Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile,
Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn

TABLEAU 2.1.B Expérience du surintendant du site

Nom du surintendant du site à utiliser sur ce projet : _____

1. Le surintendant du site a-t-il une expérience minimale de dix (10) ans en tant que superviseur responsable des opérations de l'entrepreneur pendant l'exécution des projets de construction ainsi que dans la gestion générale et la planification de ces projets?

OUI___ NON___

2. Identifier les projets pour l'expérience du surintendant (voir les tableaux 2.1.C.1; .2 et .3)

TABLEAU 2.1.C.1 Expérience du surintendant du site

Projet n° 1 (Barrage/hydraulique de valeur minimale de 5 M\$)

Nom du projet :	
Nom de l'entrepreneur général :	
Valeur totale du projet supervisé de barrages ou autres structures hydrauliques (hors taxe):	
Adresse:	
Ville :	
Pays:	
Date de début (mois/année) :	
Date d'achèvement (mois/année) :	
Description du projet :	
Nom de l'organisation du client :	
<p>Veillez cocher chaque discipline technique supervisée sur ce projet :</p> <p>Installation de batardeau (>30 m³/s) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **</p> <p>Déviation et gestion des débits d'eau oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **</p> <p>Assèchement oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **</p> <p>Excavation de roche oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **</p> <p>Béton de masse oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **</p>	

** L'une des cases oui _ non _ doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs incomplets rendront votre offre non recevable.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-18-0092/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Patrick Sullivan

Client Ref. No. - N° de réf. du client
352 et 1361

File Name - Nom du dossier
Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile,
Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn

Tableau 2.1.C.2 Expérience du surintendant du site

Projet n° 2 (Barrage/hydraulique de valeur minimale de 2 M\$)

Nom du projet :	
Nom de l'entrepreneur général :	
Valeur totale des travaux supervisés dans le cadre du projet n ° 2 (hors taxe) :	
Adresse:	
Ville :	
Pays:	
Date de début (mois/année) :	
Date d'achèvement (mois/année) :	
Description du projet :	
Nom de l'organisation du client :	
Veillez cocher chaque discipline technique supervisée sur ce projet : Installation de batardeau (>30 m ³ /s) oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> ** Déviation et gestion des débits d'eau oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> ** Assèchement oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> ** Excavation de roche oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> ** Béton de masse oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **	

** L'une des cases oui_ non _ doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs incomplets rendront votre offre non recevable.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-18-0092/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Patrick Sullivan

Client Ref. No. - N° de réf. du client
352 et 1361

File Name - Nom du dossier
Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile,
Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn

Tableau 2.1.C.3 Expérience du surintendant du site

Projet n° 3 (Barrage/hydraulique ou pont de valeur minimale de 2 M\$)

Nom du projet :	
Nom de l'entrepreneur général :	
Valeur totale des travaux supervisés dans le cadre du projet n ° 3 (hors taxe):	
Adresse:	
Ville :	
Pays:	
Date de début (mois/année) :	
Date d'achèvement (mois/année) :	
Description du projet :	
Nom de l'organisation du client :	
Veillez cocher chaque discipline technique supervisée sur ce projet :	
Installation de batardeau (>30 m ³ /s)	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
Déviation et gestion des débits d'eau	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
Assèchement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
Excavation de roche	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **
Béton de masse	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> **

** L'une des cases oui _ non _ doit être remplie pour chacune des disciplines identifiées ci-dessus. Les champs incomplets rendront votre offre non recevable.

Section 3.1.A Expérience Obligatoire de l'ingénieur en conception

1. Conformément à la clause 1.6.5 de la section 35 62 16 -Batardeaux, la conception du batardeau doit être réalisée par un ingénieur agréé de l'Ontario.
2. L'ingénieur en conception doit avoir trois (3) **projets achevés** qui répondent à tous les critères énumérés à la section 3.1.3.
3. Les critères suivants doivent être démontrés pour chacun des **projets achevés** :
 - i. **Les projets terminés** doivent concerner la conception des batardeaux en conditions de débit et doivent inclure la surveillance des travaux d'installation. Au moins un (1) **projet achevé** doit avoir été conçu pour des conditions de débit supérieures à 30 m³/s.
 - ii. **Les projets achevés** doivent avoir été achevés au cours des dix (10) dernières années.
 - iii. L'ingénieur concepteur principal doit posséder au moins dix (10) années d'expérience à titre d'ingénieur agréé et doit être enregistré dans la province de l'Ontario.
 - iv. Remplir et soumettre les formulaires de référence du client (Tableaux 3.1.C.1; .2 et .3).

Le tableau 3.1.C doit être rempli pour que la soumission soit jugée recevable. Notez que les références du client seront utilisées uniquement pour confirmer les informations fournies dans les tableaux.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-18-0092/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Patrick Sullivan

Client Ref. No. - N° de réf. du client
352 et 1361

File Name - Nom du dossier
Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile,
Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn

TABLEAU 3.1.B Expérience de l'ingénieur en conception

Nom **de l'ingénieur en conception (firme)** à utiliser sur ce projet :

Nom **de l'ingénieur en conception principal (individuel)** à utiliser sur ce projet :

1. L'ingénieur concepteur principal a-t-il une expérience minimale de dix (10) ans à titre d'ingénieur agréé et est-il enregistré dans la province de l'Ontario?

OUI___ NON___

2. Identifier les projets pour l'expérience de l'ingénieur en conception (Tableaux 3.1.C.1; .2 et .3)

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-18-0092/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Patrick Sullivan

Client Ref. No. - N° de réf. du client
352 et 1361

File Name - Nom du dossier
Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile,
Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn

TABLEAU 3.1.C.1 Expérience de l'ingénieur en conception

Projet N° 1

Nom du projet :	
Employé par	
Débit de conception du batardeau :	
Adresse :	
Ville :	
Pays:	
Date de début (mois/année) :	
Date d'achèvement (mois/année) :	
Description du projet :	
Nom de l'organisation du client :	

Je certifie par la présente que les informations fournies dans ce formulaire de référence du client sont véridiques et factuelles.

Nom du client

Titre

Signature

Nom de l'organisation du client

Téléphone

Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-18-0092/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Patrick Sullivan

Client Ref. No. - N° de réf. du client
352 et 1361

File Name - Nom du dossier
Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile,
Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn

TABLEAU 3.1.C.2 Expérience de l'ingénieur en conception

Projet N° 2

Nom du projet :	
Employé par :	
Débit de conception du batardeau :	
Adresse:	
Ville :	
Pays:	
Date de début (mois/année) :	
Date d'achèvement (mois/année) :	
Description du projet :	
Nom de l'organisation du client :	

Je certifie par la présente que les informations fournies dans ce formulaire de référence du client sont véridiques et factuelles.

Nom du client

Titre

Signature

Nom de l'organisation du client

Téléphone

Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-18-0092/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Patrick Sullivan

Client Ref. No. - N° de réf. du client
352 et 1361

File Name - Nom du dossier
Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile,
Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn

TABLEAU 3.1.C.3 Expérience de l'ingénieur en conception

Projet N° 3

Nom du projet :	
Employé par :	
Débit de conception du batardeau :	
Adresse:	
Ville :	
Pays:	
Date de début (mois/année) :	
Date d'achèvement (mois/année) :	
Description du projet :	
Nom de l'organisation du client :	

Je certifie par la présente que les informations fournies dans ce formulaire de référence du client sont véridiques et factuelles.

Nom du client

Titre

Signature

Nom de l'organisation du client

Téléphone

Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-18-0092/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Patrick Sullivan

Client Ref. No. - N° de réf. du client
352 et 1361

File Name - Nom du dossier
Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile,
Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn

ANNEXE A – ATTESTATION D'ASSURANCE (n'est pas requise lors du dépôt de soumission)



Travaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

Public Works and
Government Services
Canada

ATTESTATION D'ASSURANCE
Page 1 of 2

Description et emplacement des travaux Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile, Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn	N° de contrat. 5P201-18-0092
	N° de projet 352 - 1361

Nom de l'assureur, du courtier ou de l'agent postal	Adresse (N°, rue)	Ville	Province	Code
-----------------------------------------------------	-------------------	-------	----------	------

Nom de l'assuré (Entrepreneur) Postal	Adresse (N°, rue)	Ville	Province	Code
---------------------------------------	-------------------	-------	----------	------

Assuré additionnel
Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de l'Environnement, agissant pour le compte de l'Agence Parcs Canada.

Genre d'assurance	Compagnie et N° de la police	Date d'effet J / M / A	Date d'expiration J / M / A	Plafonds de garantie		
				Par sinistre	Global général annuel	Global - Risque après travaux
Responsabilité civile des entreprises Responsabilité complémentaire/ excédentaire.				\$	\$	\$
				\$	\$	\$

J'atteste que les polices ci-dessus ont été émises par des assureurs dans le cadre de leurs activités d'assurance au Canada et que ces polices sont présentement en vigueur, comprennent les garanties et dispositions applicables de la page 2 de l'Attestation d'assurance, incluant le préavis d'annulation ou de réduction de garantie.

Nom de la personne autorisée à signer au nom de(s) (l')assureur(s) (Cadre, agent, courtier)

Numéro de téléphone

Signature

Date J / M / A

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P201-18-0092/B

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur
Patrick Sullivan

Client Ref. No. - N° de réf. du client
352 et 1361

File Name - Nom du dossier
Remplacement du barrage du lac Horseshoe et du lac Twelve Mile,
Lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn

ATTESTATION D'ASSURANCE Page 2 de 2

Généralités

Les polices exigées à la page 1 de l'Attestation d'assurance doivent être en vigueur et doivent inclure les garanties énumérées sous le genre d'assurance correspondant de cette page-ci.

Les polices doivent assurer l'entrepreneur et doivent inclure, en tant qu'assuré additionnel, Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de l'Environnement, agissant pour le compte de l'Agence Parcs Canada

La police d'assurance doit comprendre un avenant prévoyant un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.

Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.

Responsabilité civile des entreprises

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être substantiellement inférieure à la garantie fournie par la dernière publication du formulaire BAC 2100.

La police doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis :

- a) Dynamitage.
- b) Battage de pieux et travaux de caisson.
- c) Reprise en sous-œuvre.
- d) Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant toute structure ou terrain, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré.

La police doit comporter:

- a) un « Plafond par sinistre » d'au moins **5 000 000 \$**;
- b) un « Plafond global général » d'au moins **10 000 000 \$** par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujetti à une telle limite.
- c) un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au moins **5 000 000 \$**.

Une assurance responsabilité complémentaire ou excédentaire peut être utilisée pour atteindre les plafonds obligatoires.

ANNEXE B - FORMULAIRE D'ATTESTATION

Attestation et preuve de conformité aux exigences en matière de santé et sécurité au travail (SST)

Le formulaire suivant doit être rempli et signé avant le début des travaux sur les lieux gérés par Parcs Canada.

Les entrepreneurs devront remplir ce formulaire à la satisfaction de Parcs Canada pour avoir accès aux lieux de travail.

Parcs Canada considère que les textes législatifs fédéraux régissant la santé et la sécurité au travail lui imposent certaines responsabilités en tant que propriétaire de lieux de travail. Pour être en mesure d'assumer ces responsabilités, Parcs Canada met en œuvre un régime de sécurité à l'intention des entrepreneurs qui exécutent des travaux sur ses lieux de travail, afin qu'ils assument bien les rôles et les responsabilités qui leur incombent en vertu de la partie II du *Code canadien du travail* et du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*.

Autorité responsable/chef de projet de Parcs Canada	Adresse	Coordonnées
Gestionnaire de projet/autorité contractante (supprimer la mention inutile)		
Entrepreneur principal		
Sous-traitant(s) (ajouter des lignes au besoin)		

Lieu(x) des travaux

Description générale des travaux à exécuter

Répondre par « Oui » aux énoncés qui s'appliquent à la situation.

	Une réunion a été organisée pour discuter des risques et de l'accès au lieu de travail; tous les risques connus et prévisibles ont été signalés à l'entrepreneur et à ses sous-traitants.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants respecteront tous les textes législatifs fédéraux et provinciaux/territoriaux, ainsi que les politiques et procédures de Parcs Canada qui s'appliquent à la santé et la sécurité au travail.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants fourniront tout le matériel de sécurité ainsi que tous les équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent bien tout le matériel de sécurité ainsi que tous les équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés, et qu'ils les utilisent en tout temps.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs activités ne mettent pas en danger la santé et la sécurité des employés de Parcs Canada.
	L'entrepreneur/le sous-traitant a inspecté le chantier et a effectué une évaluation des risques; il a mis en place un plan de santé et sécurité qu'il a porté à la connaissance de ses employés avant le début des travaux.
	Lorsque l'entrepreneur ou un sous-traitant entreposera, manipulera ou utilisera des substances dangereuses sur le lieu de travail, il placera des panneaux d'avertissement aux points d'accès afin d'avertir les personnes concernées de la présence de ces substances et de leur communiquer les précautions à prendre pour éviter ou limiter les risques de blessure ou d'accident mortel.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent toutes les procédures d'urgence en vigueur dans le lieu de travail.

Je soussigné, _____ (entrepreneur), atteste que j'ai lu, que je comprends et que moi-même, de même que mon entreprise, mes employés et tous mes sous-traitants, respecteront les exigences exposées dans le présent document et les conditions du contrat.

Nom _____

Signature _____

Date _____